ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 11 ET 18 JUIN 2017

Patrick CHEBROUX

RÉPUBLICAIN DE PROGRÈS

POUR REDONNER DES COULEURS À LA CLASSE MOYENNE COURAGEUSE, TRAVAILLEUSE, PATRIOTE

IL FAUT OSER DIRE

IL FAUT OSER DIRE

CE QU'IL FAUT FAIRE

pour RÉTABLIR

pour RÉTABLIR

L'ORDRE, LA SÉCURITÉ,

LE PLEIN EMPLOI

LE PLEIN EMPLOI

- ÉLARGIR LES RÈGLES DE LÉGITIME DÉFENSE DES FORCES DE L'ORDRE
 - CRÉER UN SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES 18/22 ANS
 - GELER L'IMMIGRATION PENDANT 3 ANS
 - GÉNÉRALISER LE C.D.I.
- DIVISER PAR 2 LES IMPÔTS, TAXES ET CHARGES SOCIALES DES PME, DE LEURS SALARIÉS ET DE LEURS RETRAITÉS
 - LIBÉRER TOUTES LES FORMES DE TRAVAIL INDÉPENDANT
 - INTERDIRE LES DÉFICITS PUBLICS (ÉTAT/ COLLECTIVITÉS)

EXPLICATIONS ET PROPOSITIONS COMPLÈTES SUR NOTRE SITE WWW.republiqueetprogres.fr

Vu le candidat

No pes jeter our la voia publique / Imprimere Durand + Saintes + OS 4E 74 68 5



MARIE-ANDRÉE VIALARON - Suppléante

POUR UNE ÉCOLE DU SAVOIR

A l'origine conçue pour répondre au principe de l'égalité d'accès de tous les enfants à l'instruction, l'école a sombré dans l'idéologie égalitariste du nivellement par le bas : 20% des enfants en fin d'école primaire ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux et de 20 à 40% des élèves inscrits en 6ème peinent à manier le français.

Il faut recentrer l'école sur sa fonction essentielle : lire, écrire, compter et calculer.

Il faut également permettre à l'enfant de connaître l'histoire de France, de se familiariser avec une langue étrangère, de découvrir la nature, d'aborder l'instruction civique et la géographie mondiale, sur la base de données exclusivement factuelles sans commentaires idéologiques.

Le non redoublement systématique doit être abandonné.

Entre 14 et 16 ans, un diplôme de type CAP ou brevet doit sanctionner les connaissances de base acquises sur une période de scolarité obligatoire de l'âge de 5 ans à 16 ans maximum. L'absentéisme scolaire entraîne la suspension des allocations familiales, sans compter les poursuites pénales. Ce diplôme donne accès à toutes les filières d'apprentissage ou au lycée conduisant en 3 ans au baccalauréat, porte d'entrée dans les universités. Les élèves n'ayant pas pu obtenir ce diplôme seront obligatoirement inscrits dans des établissements d'éducation prioritaire chargés de leur remise à niveau en 2 ans maximum. L'égalité de l'accès à l'instruction doit se traduire par une tenue vestimentaire unique préconisée par les chefs d'établissement. Les parents choisissent librement leurs écoles qui bénéficient d'une large autonomie en matière d'organisation et de rythmes scolaires. Les chefs d'établissement contrôlent la gestion des cantines scolaires pour s'assurer que le rapport coût/qualité est optimum. Les cantines sont payantes et non obligatoires.

Les activités récréatives doivent se dérouler hors de l'école, dans le cadre d'une adhésion à des associations privées sportives et/ou culturelles. Le coût de ces activités ne doit pas être pris en charge par les communes mais par les parents.

Il faut lutter contre l'absentéisme des enseignants qui doivent assurer une continuité sans faille dans l'exercice de leurs fonctions. En cas d'absences répétées, une commission de discipline doit pouvoir déclarer un enseignant inapte aux fonctions d'enseignant et le licencier pour cette raison.

Globalement, le personnel de l'Education Nationale (public/privé) est supérieur de 50% à celui de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Par contre, il est payé 30% de moins. Il faut donc diminuer les effectifs et mieux payer les enseignants, ce qui exige de réorganiser le travail, de lutter contre l'absentéisme et d'assurer plus de présence dans les établissements. Il faut également réduire les petites vacances scolaires qui cassent le rythme de progression des enseignements.

Les chefs d'établissement ont le devoir et la responsabilité, aidés par tous les enseignants, d'assurer la sécurité et de lutter contre les violences et les dégradations au sein des établissements. Ils doivent pour cela être en ligne directe avec le poste de police ou de gendarmerie le plus proche de l'établissement.

POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ DYNAMISÉ

Le système de santé doit être présent au plus près de la population d'autant plus que celle-ci vieillit.

Les grandes structures hospitalières, centres d'excellence, sont devenues abusivement les centres de convergence de tous les problèmes de santé quelle que soit leur gravité. Engorgé, surdimensionné, l'hôpital est devenu difficilement gérable et coûte très cher. Il faut redonner de l'oxygène à l'hôpital pour qu'il puisse se consacrer à ses fonctions essentielles de recherche et d'extrême recours.

Pour cela, il faut qu'il soit entouré d'une multiplicité de satellites libéraux de la santé (maisons de santé, cabinets médicaux, cliniques regroupant des médecins, chirurgiens, anesthésistes, radiologistes, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, opticiens, aides-soignantes, auxiliaires de vie) répartis sur toute la zone géographique desservie par un hôpital.

Pour réaliser cet objectif, il faut beaucoup de médecins et de spécialistes. Or, depuis longtemps, l'Etat a organisé la pénurie de médecins par le « numerus clausus » qui impose des quotas aux facultés de médecine : il y a déjà 1 médecin sur 5 qui est étranger et, dans certains secteurs, 1 médecin sur 3. Pour dynamiser le système de santé, il faut supprimer les quotas et encourager, sur tout le territoire et dans les campagnes, la création d'unités de soins de toutes sortes sur une base libérale.

POUR UN ENVIRONNEMENT DÉPOLLUÉ

Ce que nous voulons combattre fortement, ce sont les **produits chimiques de toutes natures** qui ont envahi l'air que nous respirons, nos aliments et ceux de nos animaux, nos maisons.

Il faut lutter contre les mauvaises pratiques professionnelles de toutes sortes pour réduire et, à terme, éliminer l'emploi des produits toxiques dans l'agriculture, l'industrie alimentaire et le bâtiment, en concertation avec tous les professionnels et les associations locales concernés. Chaque jour, la science nous apporte des solutions pour réduire le taux de toxicité de notre environnement : nous prenons l'engagement d'être attentifs et vigilants pour accélérer la dépollution de l'environnement.